



Travail sécuritaire NB – Tim Petersen

PRÉSENTATION AUX INTERVENANTS

LE 20 JUIN 2017

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

- L'information aux présentes a été tirée de sources réputées fiables, cependant l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information n'est pas garantie et Morneau Shepell Ltée, en la fournissant ou en l'utilisant aux fins de représentations ou opinions, n'assume aucune responsabilité ou obligation envers quiconque pour pertes ou dommages subis pouvant résulter de leur recours à ces dites opinions ou représentations. L'information contenue aux présentes ne constitue pas une étude complète et ne vise pas à fournir des avis actuariels ou tout avis quelconque. Cette dernière ne sert qu'à des fins d'information et n'a pas de valeur en elle-même sans les commentaires au cours de la réunion.

ORDRE DU JOUR

- Régime d'indemnisation des travailleurs et principes
- Résultats annuels de 2016
- Conrad Ferguson – Coûts de réclamation / Taux de cotisation moyen de 2018
- Prochaines étapes

RÉGIME ET PRINCIPES

- Vision partagée – **Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick**
- Régime complexe fondé sur les cinq principes de Meredith (1918)
 - Indemnisation sans égard à la responsabilité; responsabilité collective
 - Garantie de paiement; conseil d'administration indépendant; compétence exclusive
- L'équilibre et le compromis sont des éléments fondamentaux du régime.
 - Ni les travailleurs ni les employeurs ne peuvent tout avoir.
 - Un conseil d'administration représentant les intervenants et ayant une bonne discipline appuie le régime.

RÉSULTATS ANNUELS DE 2016

- Déficit de 115 millions de dollars
- Niveau de capitalisation de 172 millions de dollars – 112 % (2015 – 123,2 %)
- Rendement des placements – 9,16 % (cible – 6,08 %)
- Frais d'administration – 48,7 millions de dollars (budget – 51,2 millions de dollars)
- Coûts de réclamation – 377 millions de dollars (2015 – 292 millions de dollars, montant prévu au budget – 189 millions de dollars)



Cabinet Morneau Shepell – Conrad Ferguson

PRÉSENTATION AUX INTERVENANTS

LE 20 JUIN 2017

QUESTIONS

- Quels sont les principaux facteurs qui ont un effet sur les changements au niveau de capitalisation sur une période de temps?
- Qu'est-ce qui a changé et qui n'a pas changé au cours des cinq dernières années?
- Le vieillissement de la population constitue-t-il un facteur important?
- Quel est le niveau et le moment des augmentations des coûts de réclamation?
- Quelles sont les raisons de l'augmentation des coûts de réclamation?
- Quelles sont les principales composantes de l'augmentation du taux de cotisation moyen de 2017?
- Quels sont les principaux facteurs de l'augmentation des coûts au cours des cinq dernières années?
- Qu'est-ce que cela signifie pour le taux moyen de 2018?
- Dernières observations

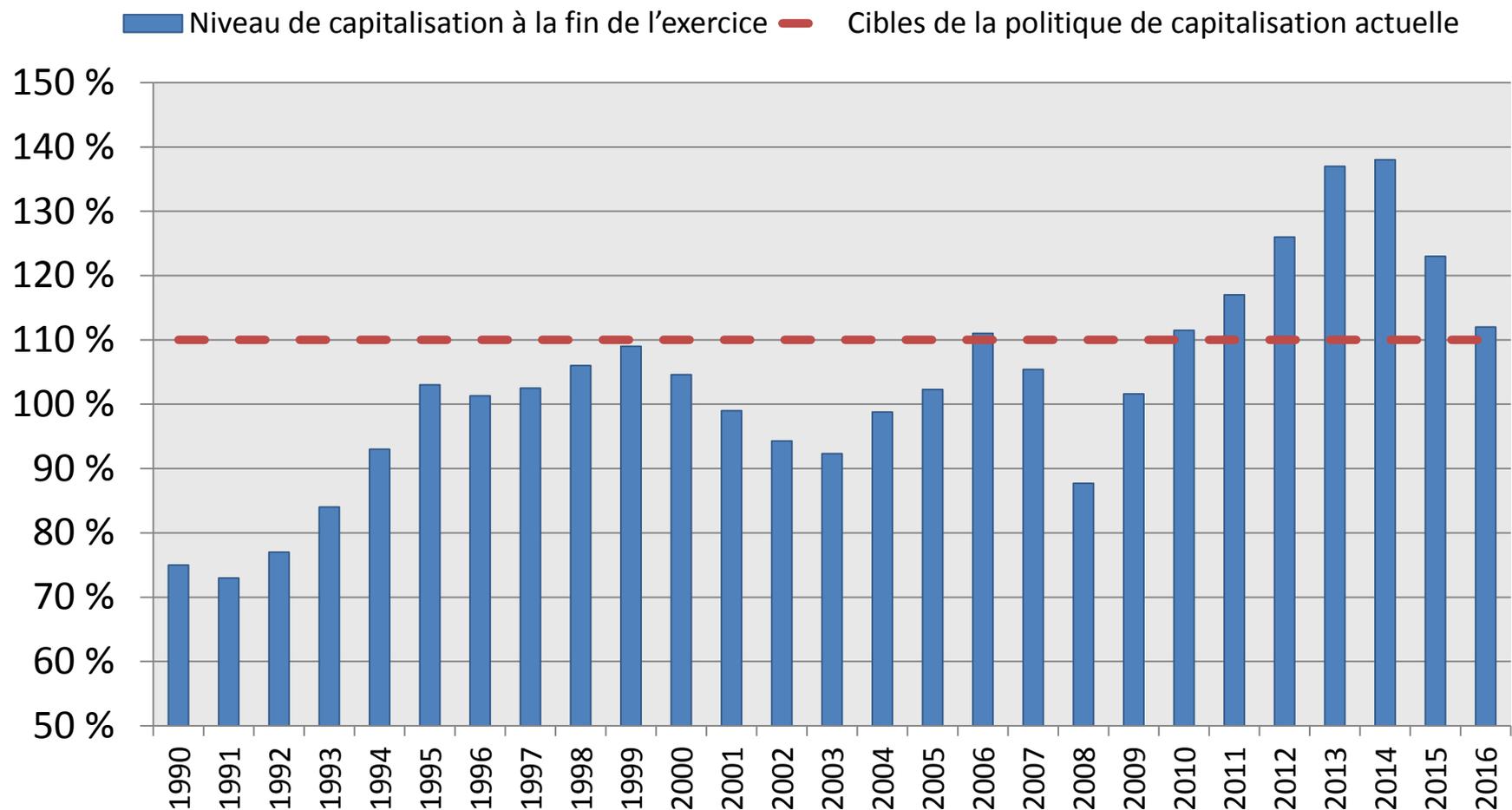


Quels sont les principaux facteurs qui ont un effet sur les changements au niveau de capitalisation sur une période de temps?



QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR LES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE CAPITALISATION SUR UNE PÉRIODE DE TEMPS?

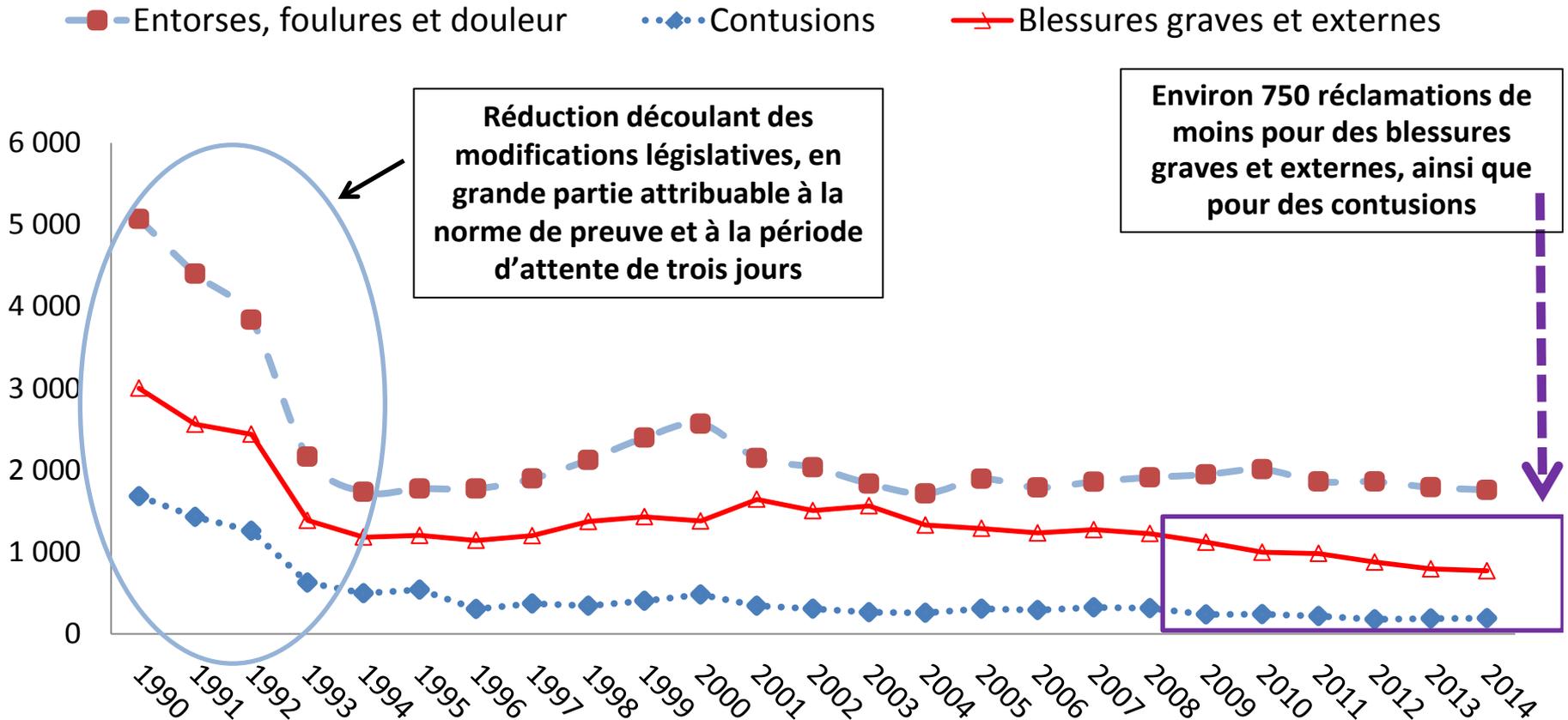
1990 À 2016



QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR LES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE CAPITALISATION SUR UNE PÉRIODE DE TEMPS?

ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE DES RÉCLAMATIONS – EMPLOYEURS COTISÉS SEULEMENT

Réclamations avec interruption de travail selon la nature de la blessure

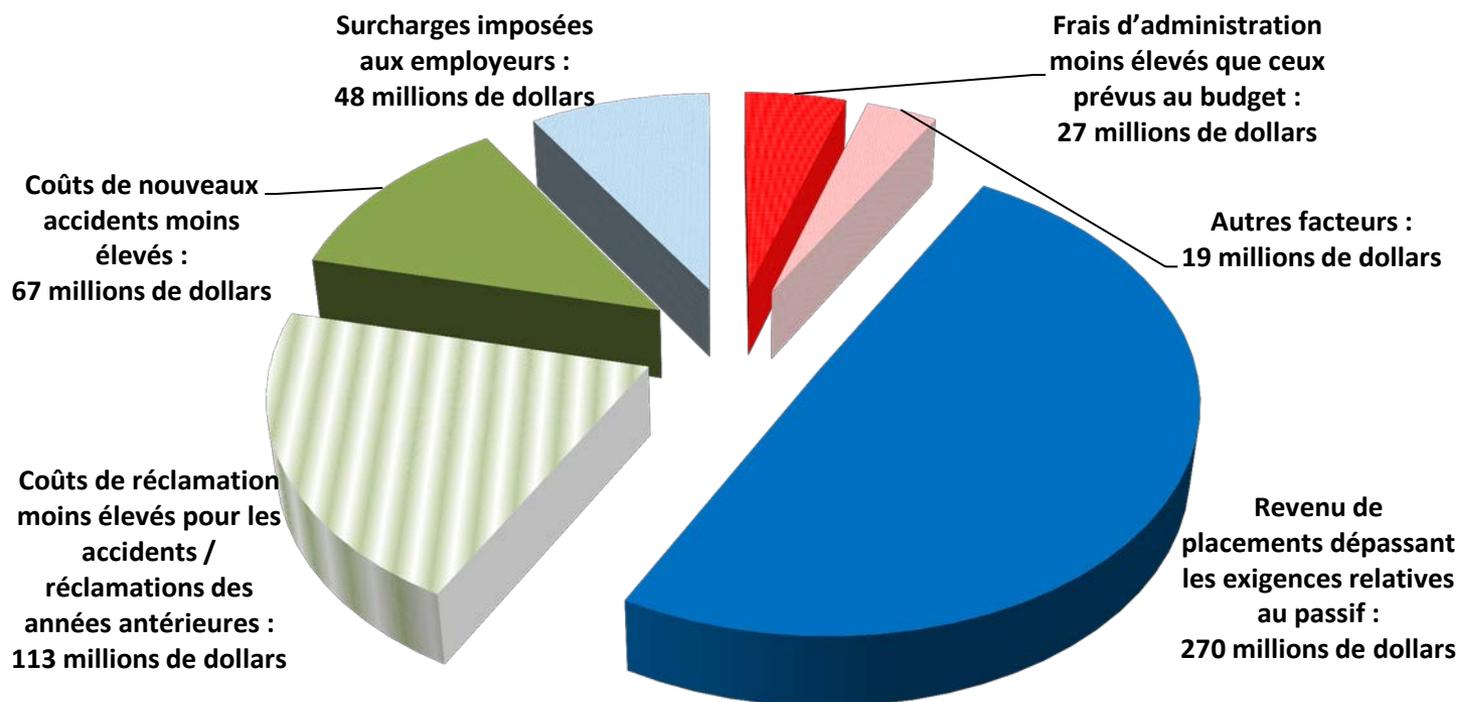


QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR LES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE CAPITALISATION SUR UNE PÉRIODE DE TEMPS?

FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE CAPITALISATION

Du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2014 (en millions de dollars)

- Le niveau de capitalisation est passé de 89 % à 138 %, soit une augmentation de 544 millions de dollars.
- D'où sont provenus ces 544 millions de dollars?



Careful Attention

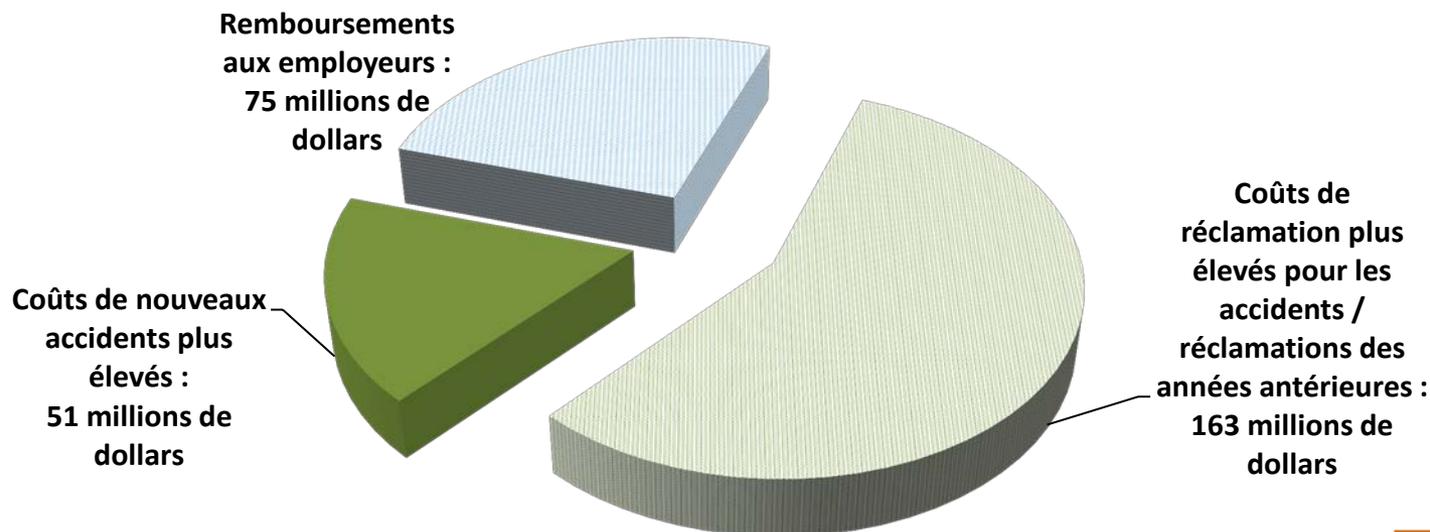
WORKSAFE
TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR LES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE CAPITALISATION SUR UNE PÉRIODE DE TEMPS?

FACTEURS QUI ONT UN EFFET SUR LA DIMINUTION DU NIVEAU DE CAPITALISATION

Du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2016 (en millions de dollars)

- Le niveau de capitalisation est passé de 138 % à 112 %, soit une diminution de 241 millions de dollars.
- L'excédent du revenu de placements s'est chiffré à 39 millions de dollars, les dépenses étaient 4 millions de dollars de moins que les frais d'administration prévus au budget et d'autres facteurs se sont élevés à environ 5 millions de dollars, ce qui a réduit le niveau de capitalisation de 289 millions de dollars au cours de la période.
- D'où est provenue cette réduction de 289 millions de dollars?





Qu'est-ce qui A CHANGÉ et qui N'A PAS CHANGÉ?



QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ET QUI N'A PAS CHANGÉ?

Qu'est-ce qui **N'A PAS** changé?

- Aucun changement majeur au niveau de l'économie.
- Le groupe d'employeurs est essentiellement le même.
 - › N'est pas réaliste de penser que les pratiques en matière de prévention et de retour au travail des lieux de travail ont énormément changé en si peu de temps (on aurait pu dire la même chose après les modifications de 1993).
- Essentiellement la même chose pour les travailleurs.
 - › Selon des données de Statistique Canada, l'âge moyen de la population active augmente d'environ 0,1 par année.
- Le groupe d'employés de Travail sécuritaire NB est essentiellement le même.
- Le revenu des placements a produit des gains de 309 millions de dollars depuis 2008.
- Les frais d'administration représentent une augmentation du taux moyen de 0,04 \$ depuis 2010. (Remarque : La moyenne des réclamations ouvertes à la fin du mois pour 2016 était environ 40 % plus élevée qu'en 2014.)
 - › Les frais d'administration, excluant les frais liés à la santé et à la sécurité au travail, sont comparables à ceux d'autres commissions de taille semblable au Canada.



QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ET QUI N'A PAS CHANGÉ?

Qu'est-ce qui A changé?

- La définition de blessure ou de maladie indemnisable a été élargie pour inclure une présomption en faveur du travailleur plutôt que la prépondérance de la preuve (définition d'avant 1993).
- Les conditions qui ont un effet sur la durée des réclamations avec interruption de travail, le niveau de prestations et la fermeture d'une réclamation pour des raisons autres que l'âge et la durée sont maintenant assujetties à une norme de preuve fondée sur la présomption.
- La liste de suppléments a été considérablement réduite.
- Les critères pour recevoir des prestations d'invalidité à long terme ont été élargis et les gains estimatifs que le travailleur est en mesure de tirer ne sont pas utilisés aussi souvent qu'avant 1993.
- Le montant des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) qui est déduit a été réduit et 10 % du montant de prestations du RPC qui est déduit doit être mis de côté pour une rente.
- Augmentation des diverses autres dépenses médicales et de soutien.





Le vieillissement de la population constitue-t-il un facteur important?

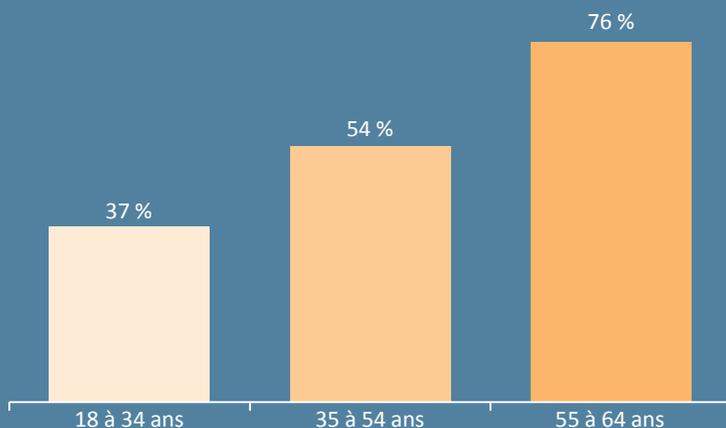


LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CONSTITUE-T-IL UN FACTEUR IMPORTANT? SANTÉ ET ÂGE DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL

Maladies chroniques

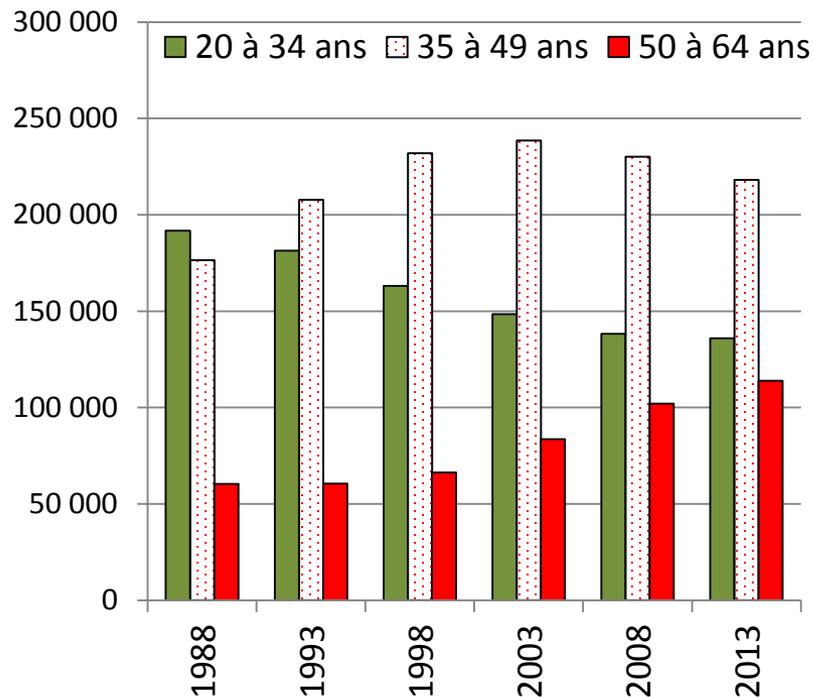
Plus il y a de maladies chroniques et plus l'âge auquel elles se déclarent est jeune, plus elles exerceront une pression sur les services de santé.

Pourcentage de la population souffrant d'une ou de plusieurs maladies chroniques par groupe d'âge



Source : Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick –
La viabilité du système de santé du Nouveau-Brunswick
Juillet 2015

Population du Nouveau-Brunswick âgée entre 20 et 64 ans



Source : Statistique Canada

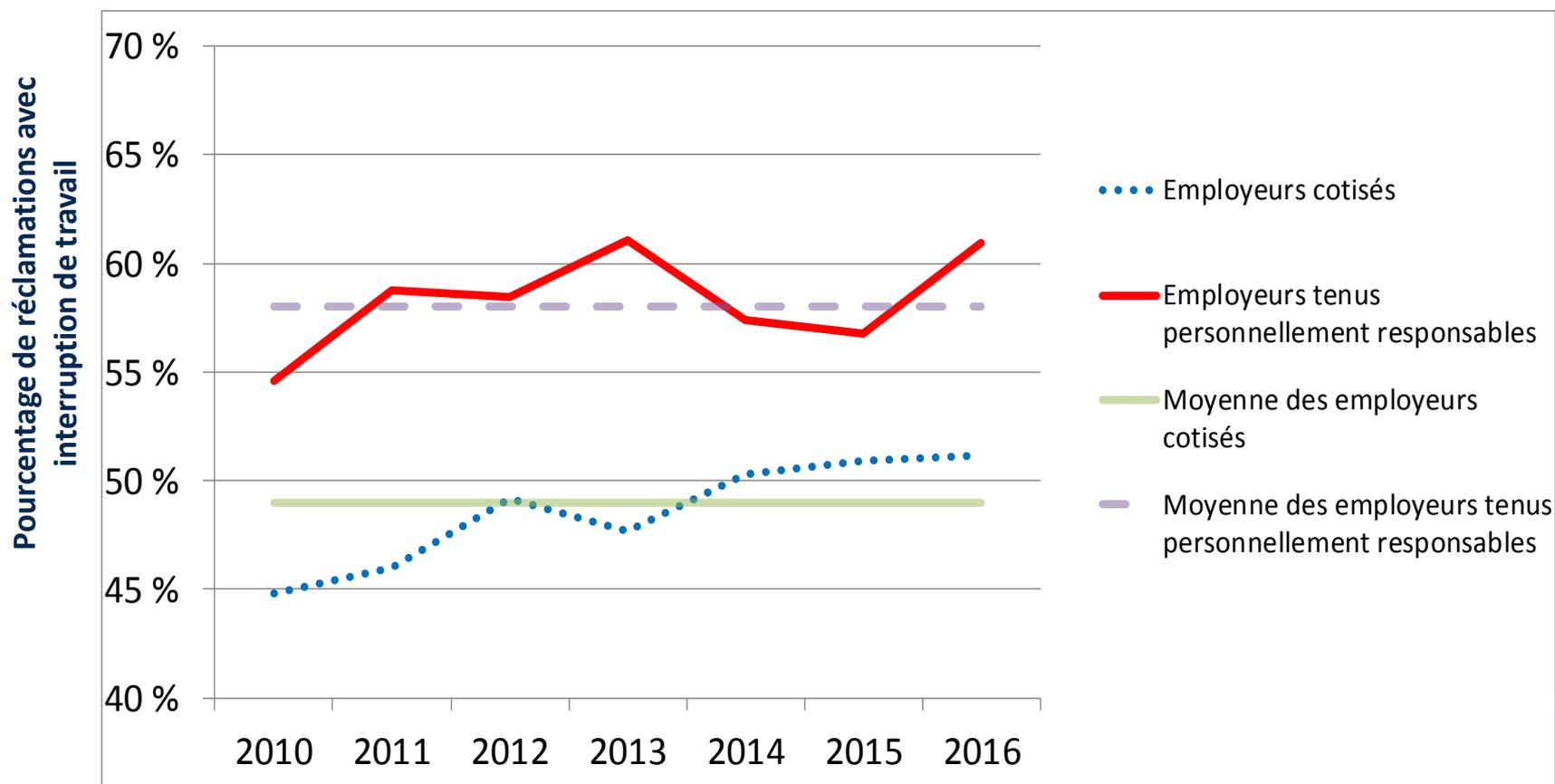
LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CONSTITUE-T-IL UN FACTEUR IMPORTANT?

- Les maladies chroniques préexistantes sont très courantes chez les travailleurs néo-brunswickois de tous âges.
- Le nombre augmente rapidement à mesure que la population vieillit, conformément aux attentes.
- La population de travailleurs a vieilli considérablement au cours des 25 dernières années.
- Dans le contexte de la norme de preuve actuelle :

Le vieillissement et l'état de santé de la population en général risquent certainement d'entraîner l'augmentation du nombre de réclamations et de leur coût.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CONSTITUE-T-IL UN FACTEUR IMPORTANT? PROPORTION DES RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS DE 45 ANS ET PLUS

- Le vieillissement n'est PAS un facteur principal (d'autres changements le sont).
- Le vieillissement est sans doute un facteur contributif important, compte tenu de :
 - la prévalence des conditions préexistantes avec le vieillissement
 - la population de travailleurs plus âgés
 - plus de poids accordé à la présomption relativement à la norme de preuve





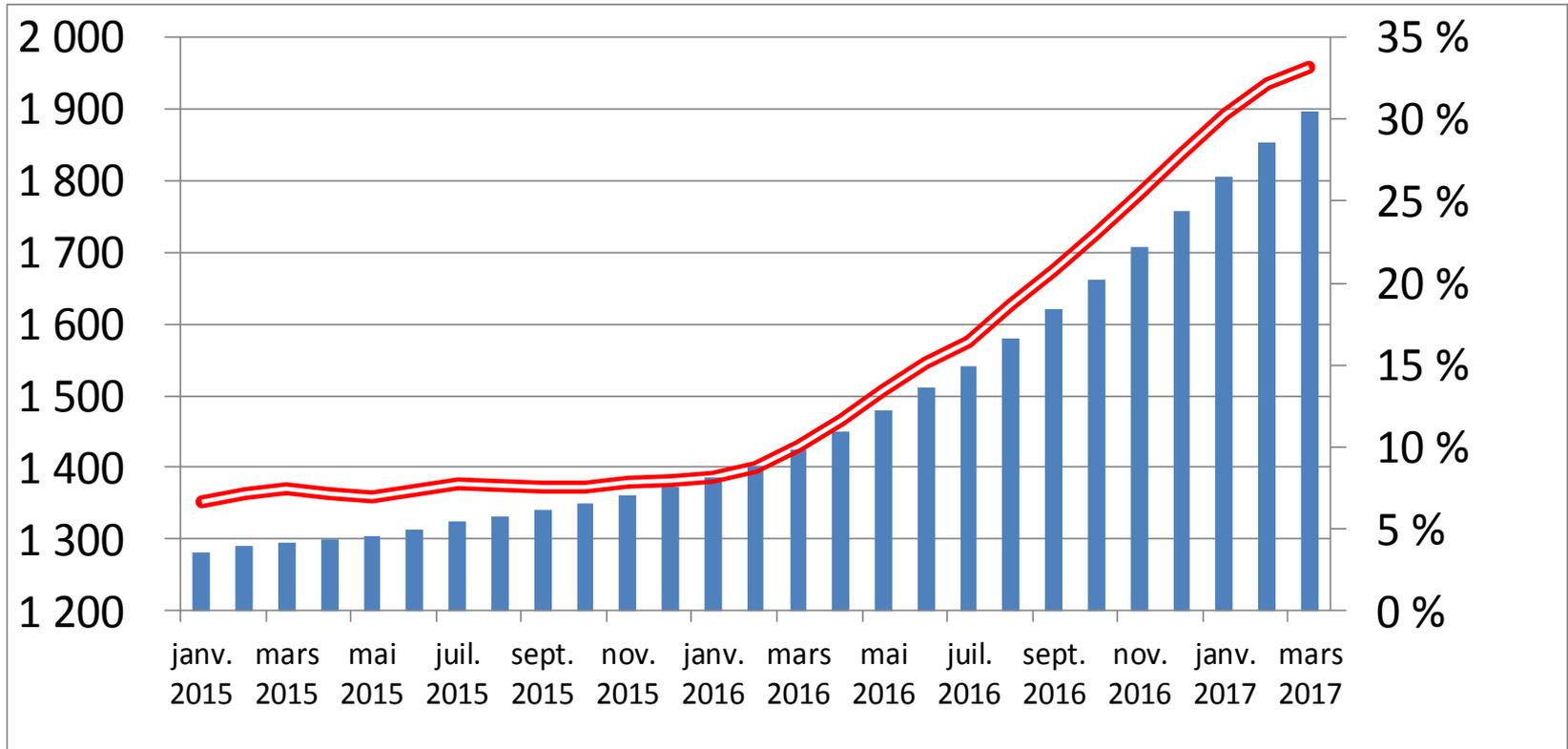
Quel est le niveau et le moment des augmentations
des coûts de réclamation?



QUEL EST LE NIVEAU ET LE MOMENT DES AUGMENTATIONS DES COÛTS DE RÉCLAMATION? NOMBRE DE CAS (C'EST-À-DIRE RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL OUVERTES À LA FIN DU MOIS)

Chiffres provenant des statistiques de l'entreprise et d'indicateurs financiers

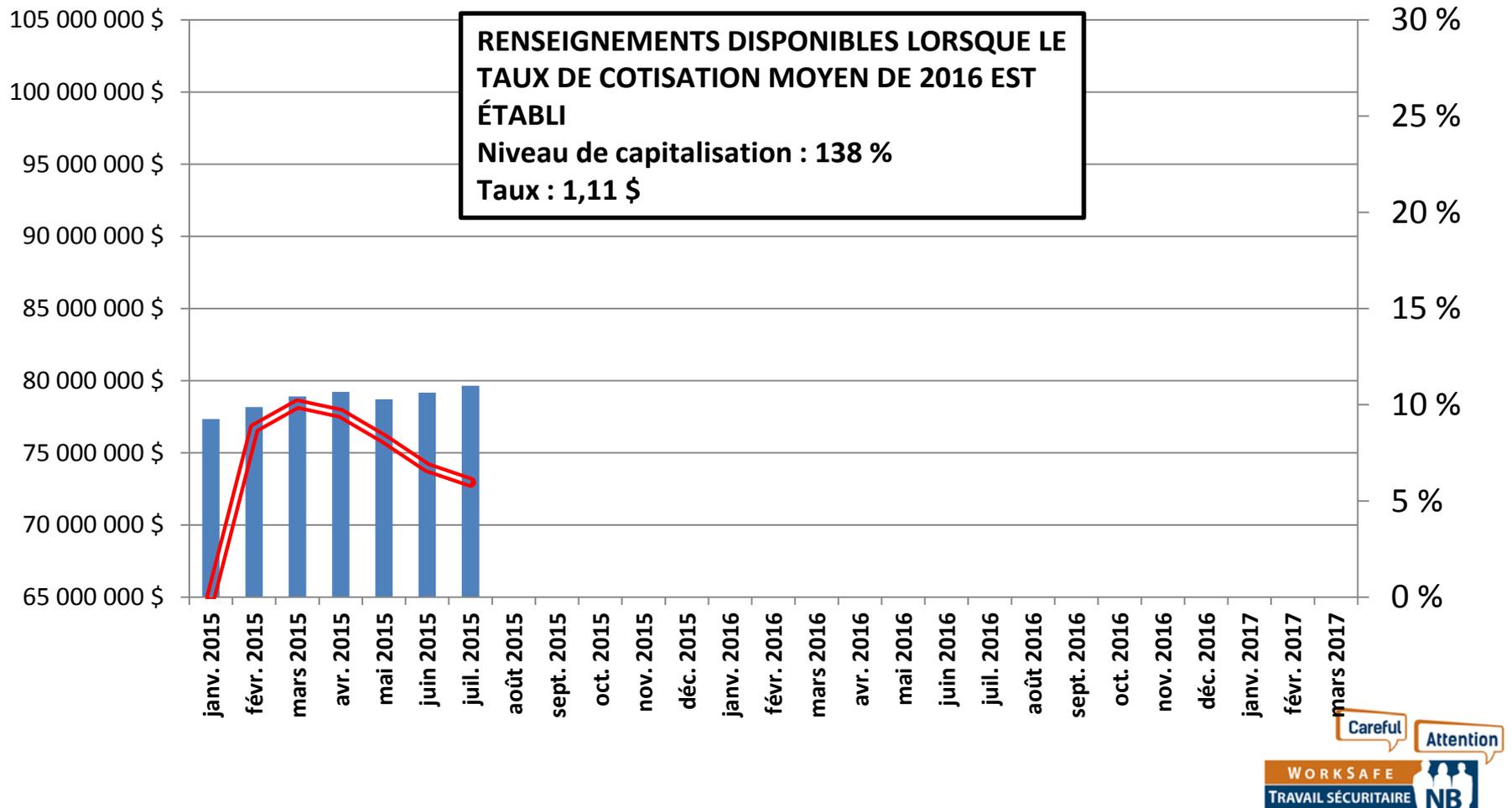
- Nombre moyen de réclamations avec interruption de travail sur une période mobile de 12 mois



QUEL EST LE NIVEAU ET LE MOMENT DES AUGMENTATIONS DES COÛTS DE RÉCLAMATION? NIVEAU ET MOMENT DES VERSEMENTS POUR LES RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL

Chiffres provenant de statistiques de l'entreprise et d'indicateurs financiers

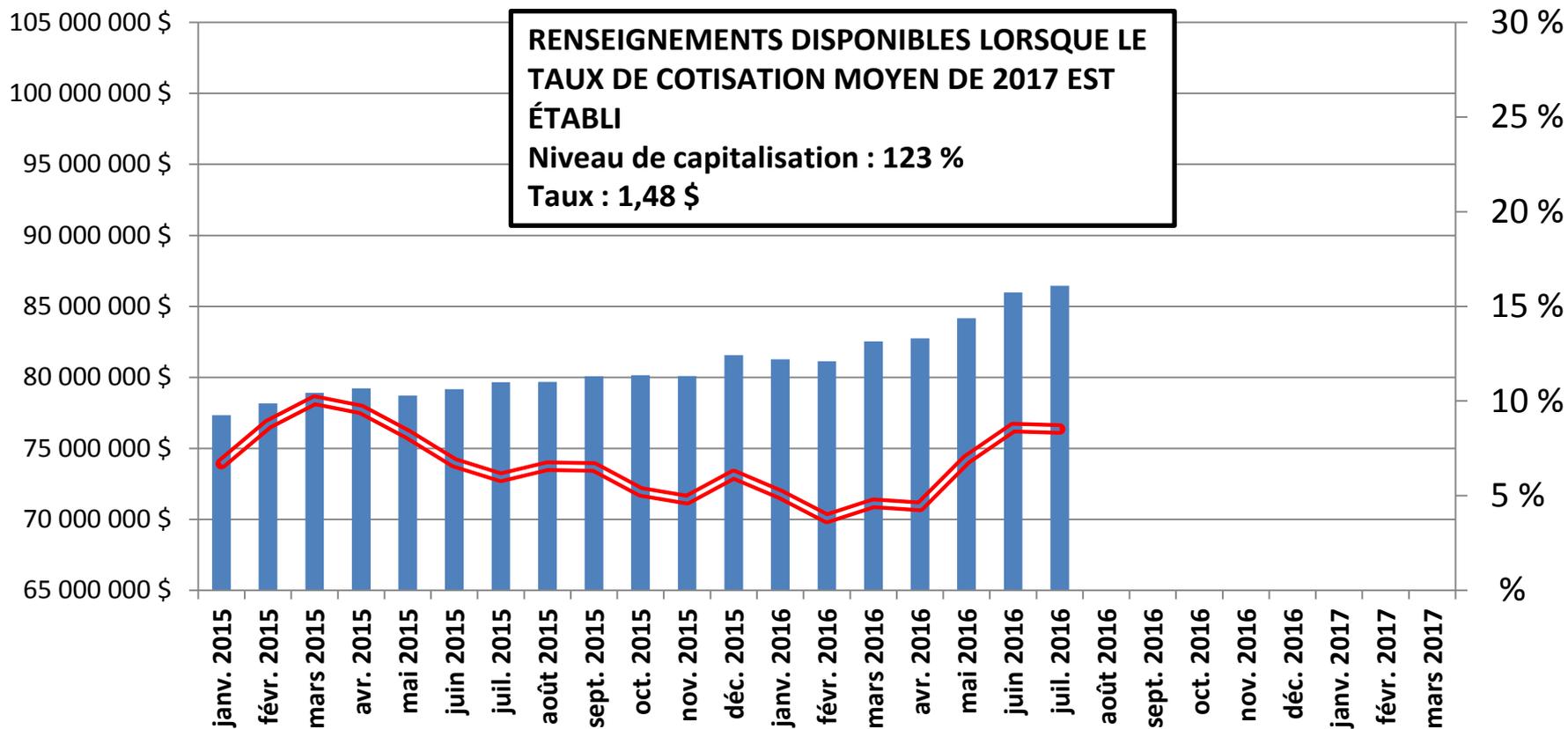
- Moyenne des versements effectués pour des réclamations avec interruption de travail sur une période mobile de 12 mois



QUEL EST LE NIVEAU ET LE MOMENT DES AUGMENTATIONS DES COÛTS DE RÉCLAMATION? NIVEAU ET MOMENT DES VERSEMENTS POUR LES RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL

Chiffres provenant de statistiques de l'entreprise et d'indicateurs financiers

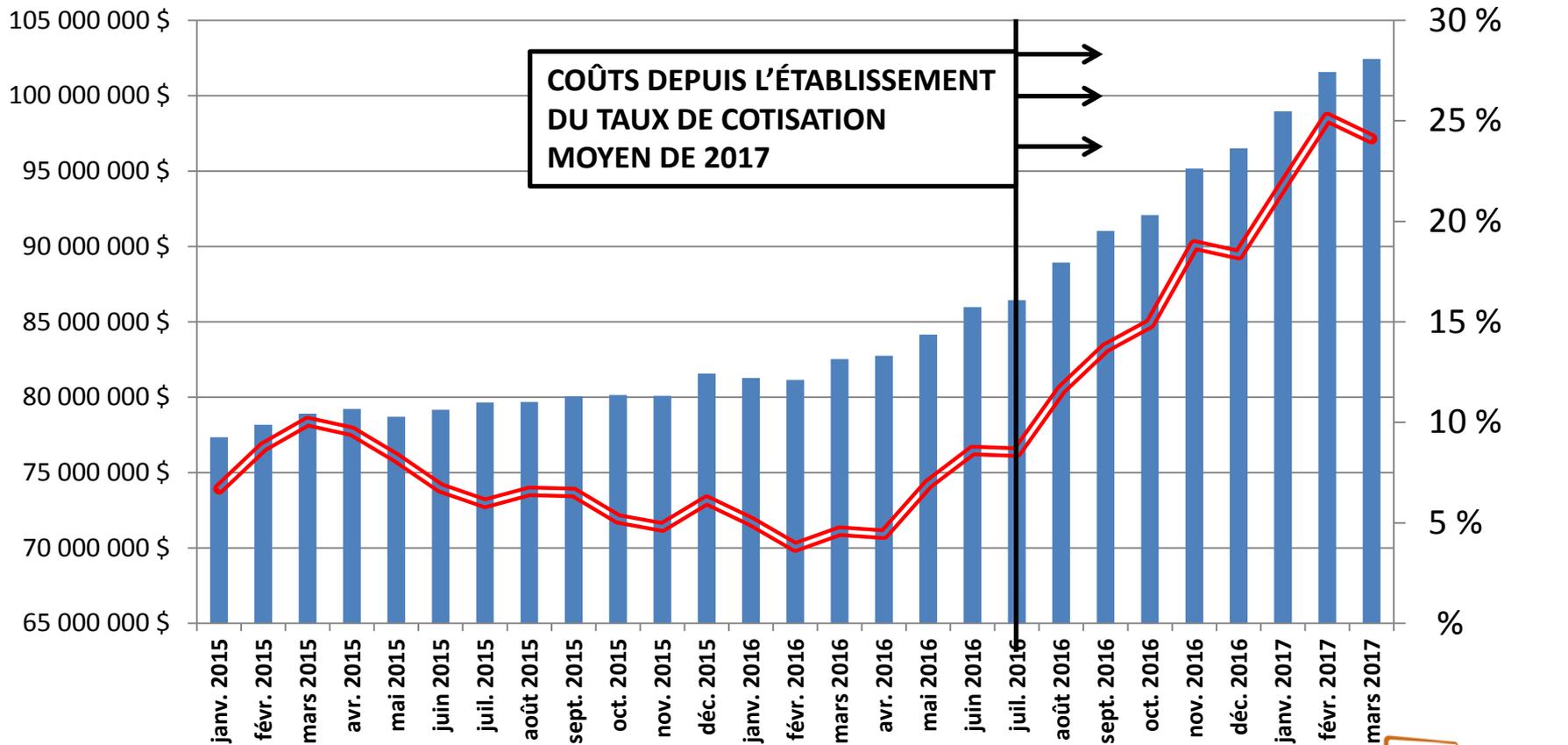
- Moyenne des versements effectués pour des réclamations avec interruption de travail sur une période mobile de 12 mois



QUEL EST LE NIVEAU ET LE MOMENT DES AUGMENTATIONS DES COÛTS DE RÉCLAMATION? NIVEAU ET MOMENT DES VERSEMENTS POUR LES RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL

Chiffres provenant de statistiques de l'entreprise et d'indicateurs financiers

- Moyenne des versements effectués pour des réclamations avec interruption de travail sur une période mobile de 12 mois



Careful Attention

WORKSAFE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

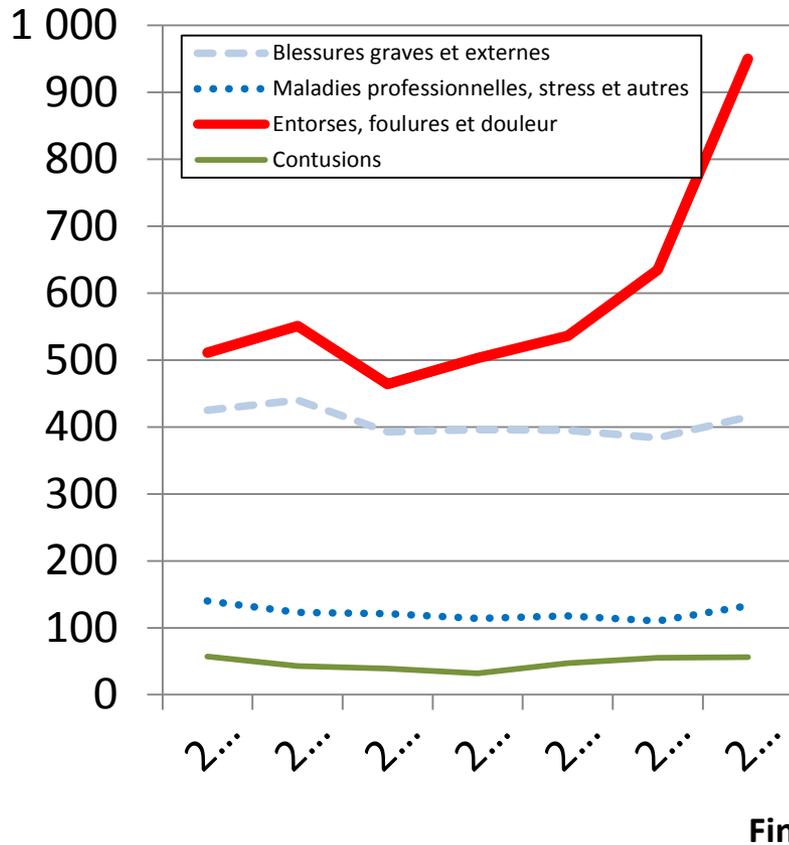


Quelles sont les raisons de l'augmentation
des coûts de réclamation?

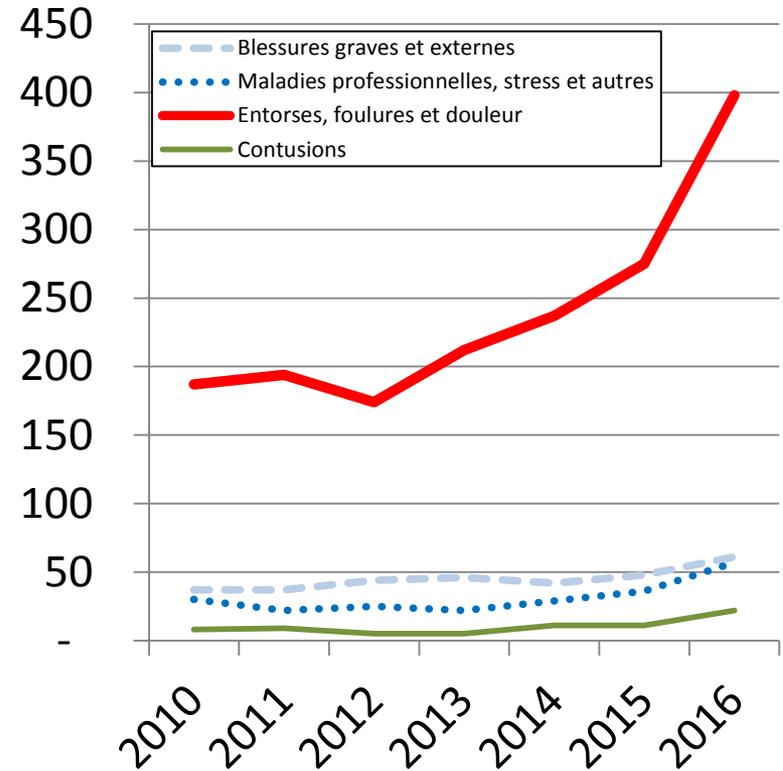


QUELLES SONT LES RAISONS DE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE RÉCLAMATION?
 CHANGEMENT AU NIVEAU DU NOMBRE DE RÉCLAMATIONS AVEC INTERRUPTION DE TRAVAIL
 OUVERTES SELON LA NATURE DE LA BLESSURE

Employeurs cotisés

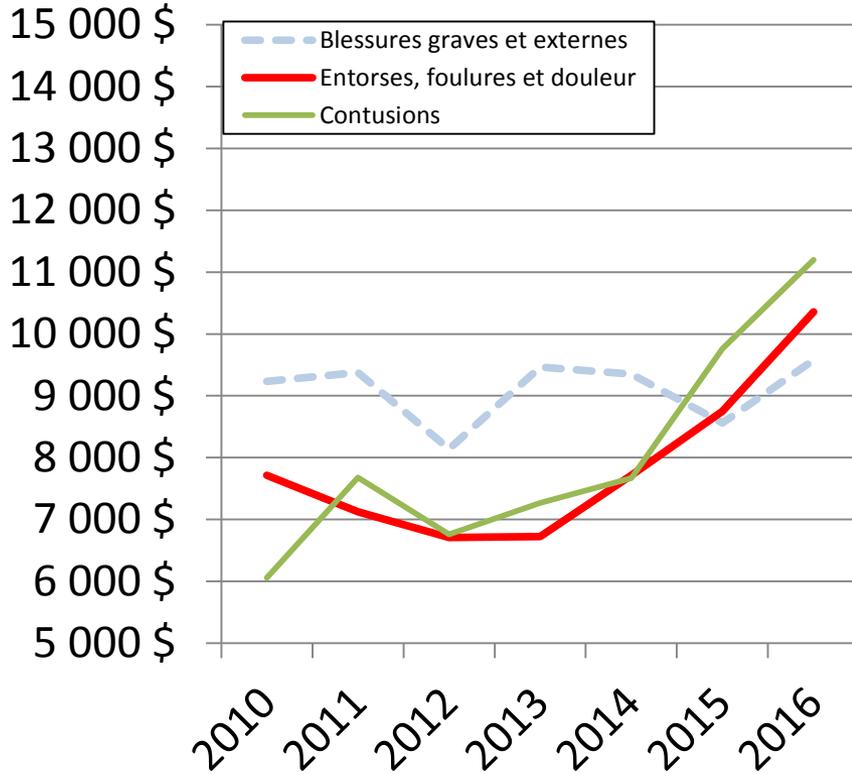


Employeurs tenus personnellement responsables

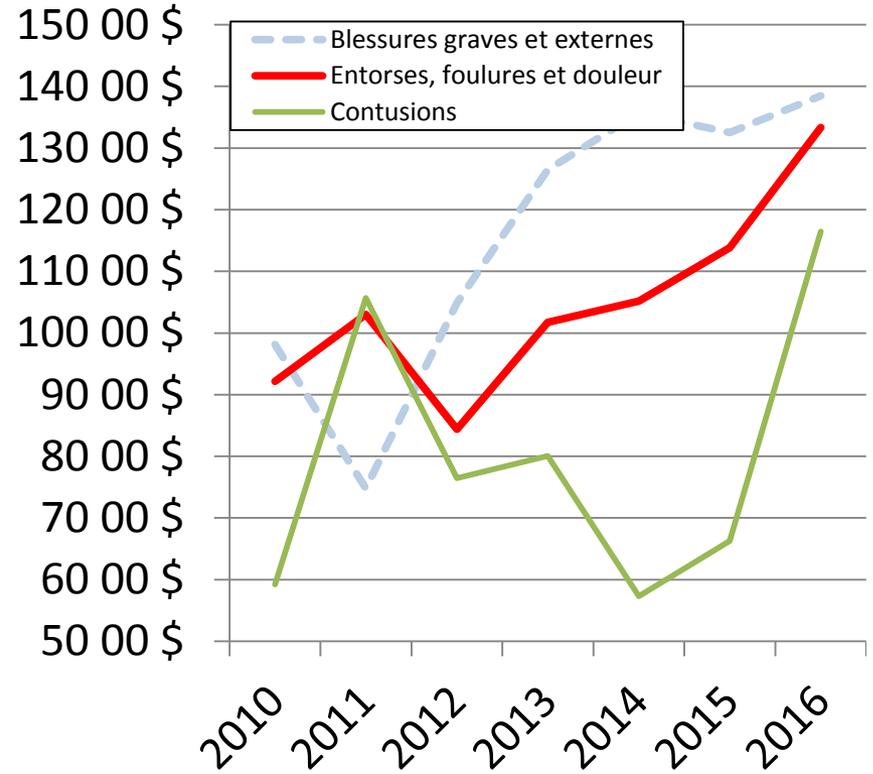


QUELLES SONT LES RAISONS DE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE RÉCLAMATION?
 CHANGEMENT AU NIVEAU DU COÛT MOYEN POUR LES ACCIDENTS / RÉCLAMATIONS DES ANNÉES
 ANTÉRIEURES SELON LA NATURE DE LA BLESSURE EN DOLLARS DE 2016

Employeurs cotisés



Employeurs tenus personnellement responsables



Année

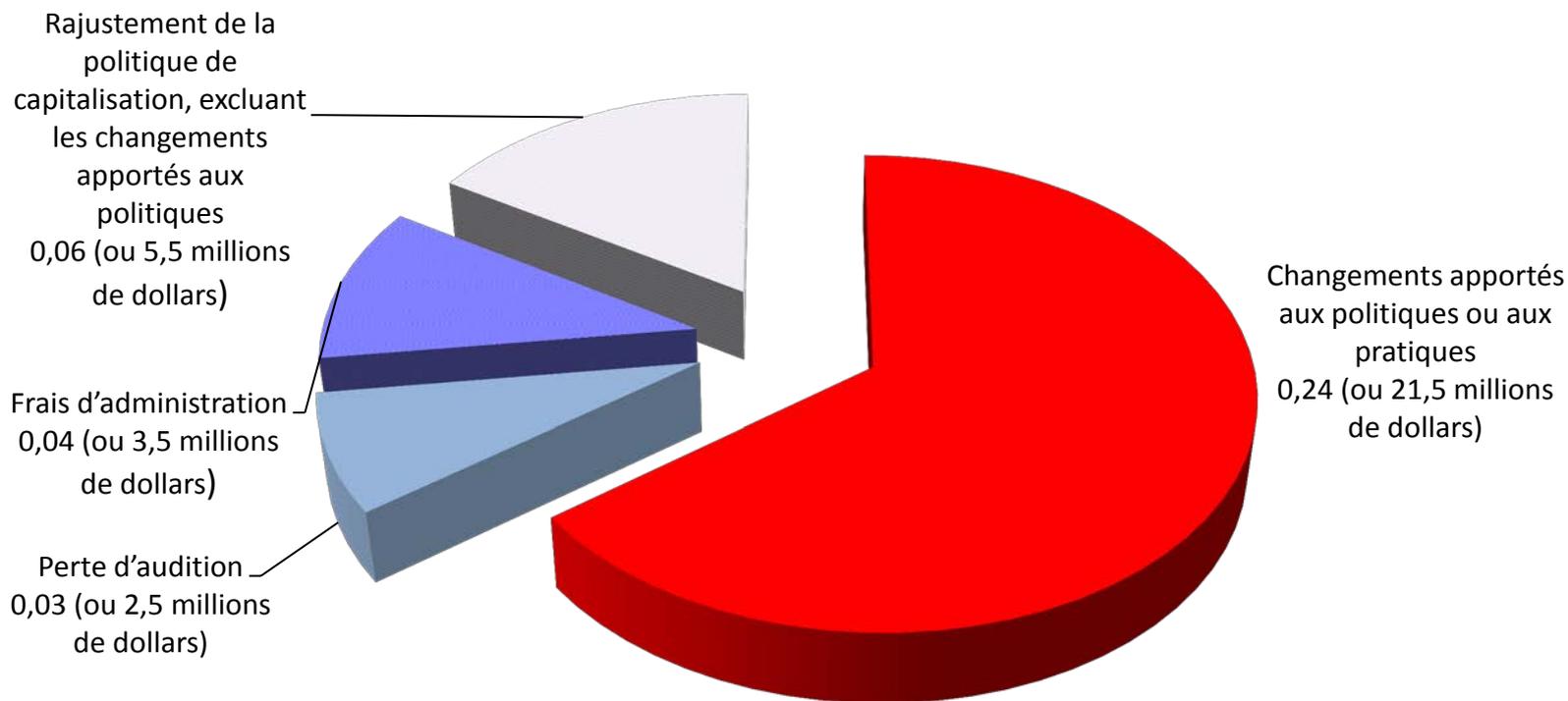


Quelles sont les principales composantes de l'augmentation du taux de cotisation moyen de 2017?



QUELLES SONT LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'AUGMENTATION DU TAUX DE COTISATION MOYEN DE 2017?

RAISON DE L'AUGMENTATION DE 0,37 \$ (OU DE 33 MILLIONS DE DOLLARS) DU TAUX DE COTISATION MOYEN POUR LES EMPLOYEURS COTISÉS EN 2017



Tous les chiffres sont présentés par tranche de 100 \$ des salaires
(en dollars arrondis au 0,5 million de dollars près)

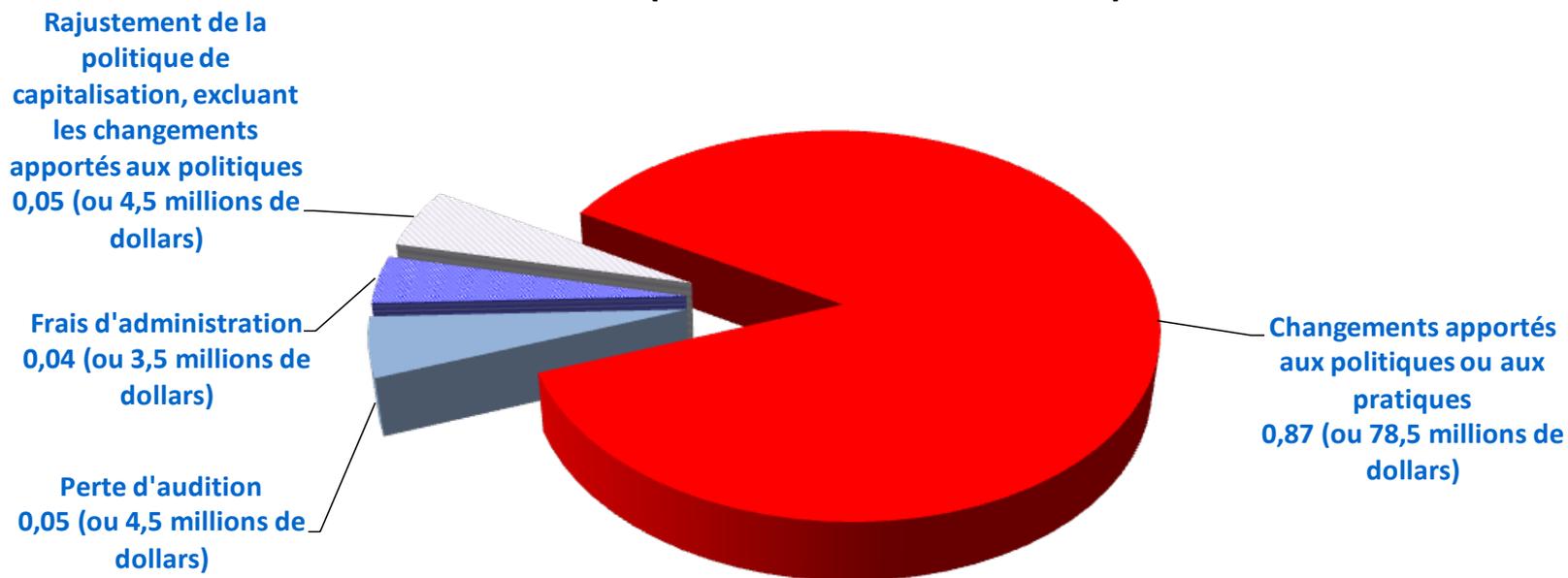


Quels sont les principaux facteurs de coûts pour les cinq dernières années?



QUELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS DE COÛTS POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES? MEILLEURE PRÉVISION EN ASSUMANT QUE LES TENDANCES QUANT AUX COÛTS SE STABILISERONT APRÈS 2016

**Augmentation totale des coûts se chiffrant à 1,01 \$ par tranche de
100 \$ des salaires (ou 91 millions de dollars) de 2012 à 2016**

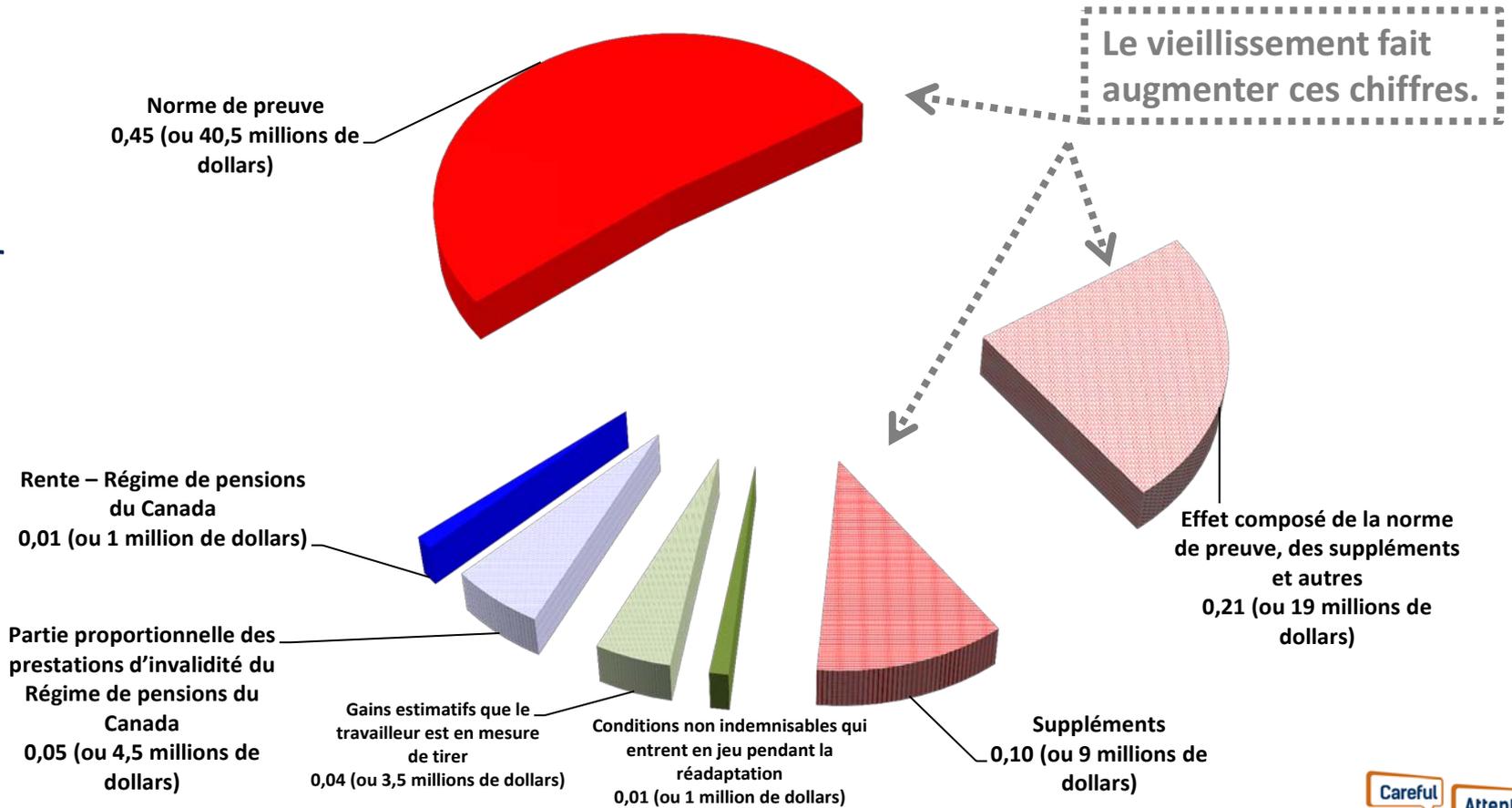


**Tous les chiffres sont présentés par tranche de 100 \$ des salaires
(en dollars arrondis au 0,5 million de dollars près)**

RAISONS DE L'AUGMENTATION DES COÛTS DE RÉCLAMATION POUR LES EMPLOYEURS COTISÉS MEILLEURE PRÉVISION EN ASSUMANT QUE LES TENDANCES QUANT AUX COÛTS SE STABILISERONT APRÈS 2016

Augmentation totale des coûts de réclamation se chiffrant à 0,87 \$ par tranche de 100 \$ des salaires (ou 78,5 millions de dollars) de 2012 à 2016

Par tranche de 100 \$ des salaires



En dollars arrondis au 0,5 million de dollars près



Quels effets ces éléments auront-ils sur le taux moyen de 2018?



QUELS EFFETS CES ÉLÉMENTS AURONT-ILS SUR LE TAUX MOYEN DE 2018?

- Conformément à l'évaluation antérieure, les hypothèses / méthodes d'évaluation de 2016 :
 - › **NE REFLÈTENT PAS** l'effet entier des changements importants depuis environ mars 2016;
 - › suivent la tendance sur une période moyenne d'environ trois ans.
- **ATTENTION** – Les résultats d'évaluation et les besoins en capitalisation auraient été considérablement différents si les tendances de 2016 étaient reflétées en entier :
 - › Le niveau de capitalisation se serait chiffré à 106,2 % au lieu de 112,1 % (soit une différence de 78 millions de dollars ou une augmentation de 0,10 \$ du taux selon la politique de capitalisation actuelle).
 - › Coûts de nouvelles blessures :
 - Augmentation d'au moins 0,30 \$ par tranche de 100 \$ des salaires pour les employeurs cotisés
 - Augmentation de 8,2 millions de dollars (17 %) pour les employeurs tenus personnellement responsables

QUELS EFFETS CES ÉLÉMENTS AURONT-ILS SUR LE TAUX MOYEN DE 2018? PAIEMENTS RÉELS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS – PREMIER TRIMESTRE DE 2017

Catégorie	Employeurs cotisés	Employeurs tenus personnellement responsables
Hôpitaux	126 %	136 %
Frais médicaux	109 %	121 %
Perte d'audition	98 %	113 %
Invalité à court terme	117 %	109 %

- Résultats très précoces
- Semblent indiquer que la tendance se poursuit.
- Ne permettent pas de déterminer le montant et la durée.

QUELS EFFETS CES ÉLÉMENTS AURONT-ILS SUR LE TAUX MOYEN DE 2018?

EMPLOYEURS COTISÉS SEULEMENT

EFFET POSSIBLE SUR LES TAUX DE 2018 (PAR TRANCHE DE 100 \$ DES SALAIRES)

- **Chiffres très préliminaires** reflétant le taux de cotisation moyen possible pour 2018, fondés uniquement sur les tendances possibles relatives aux réclamations jusqu'à juillet 2017.
 - › Trois scénarios possibles fondés sur les tendances de 2016 :

	Inversion de la tendance	Tendance stabilisée	Tendance se poursuit
Coûts de nouvelles blessures	1,35 \$	1,53 \$	1,83 \$
Frais d'administration	0,55 \$	0,55 \$	0,58 \$*
Niveau de capitalisation cible	(0,04) \$	(0,04) \$	(0,04) \$
Total	1,86 \$	2,04 \$	2,37 \$
Augmentation par rapport au taux moyen de 1,48 \$ pour 2017			
Augmentation par tranche de 100 \$ des salaires	+0,38 \$	+0,56 \$	+0,89 \$
Pourcentage d'augmentation	+26 %	+38 %	+60 %
Augmentation en dollars	+34,0 millions de dollars	+50,5 millions de dollars	+80,0 millions de dollars

*On a ajouté 0,03 \$ aux frais d'administration pour refléter l'augmentation du nombre de réclamations.



DERNIÈRES OBSERVATIONS

- Presque tous les facteurs des coûts de réclamation indiquent une tendance à la hausse.
- D'après l'expérience des nouvelles réclamations, il n'y a aucun doute que le régime est en période de transition fondamentale.

Changements au niveau de la norme de preuve
Moins de suppléments
Vieillesse de la population active
Prévalence des conditions préexistantes

**Augmentation
considérable des
coûts de
réclamation**



Le cœur de notre organisation.

Merci

Conrad Ferguson

Associé, cabinet Morneau Shepell

cferguson@morneaushepell.com

PROCHAINES ÉTAPES

- Groupe de travail
- Vérificateur général
- Prochaine réunion avec les intervenants – début septembre dans la Région du Sud-est

RESSOURCES

De nombreuses ressources sont disponibles à travailsecuritairenb.ca.

- Données statistiques au 19 avril 2017